



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E59452

VALABLE JUSQU'AU

14/06/2027

ÉDITÉ LE

11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1921

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/09/2004
50 160

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 776 224 836

Siret : 776 224 636 00048

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 02 607

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 03651461E

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 03651461E

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENT SERVAIS

RUE EDOUARD FOLLENS
ZI DES LONGENELLES
59750 FEIGNIES

Téléphone : 03 27 53 15 60

Fax : 03 27 64 19 66

Portable :

Site Internet : <http://www.groupe-sfd.fr>

E-mail : servais.compta2@groupe-sfd.com

Responsabilité légale :

DELVALLEE DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 47

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/02/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/06/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	12/02/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/02/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	26/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/05/2021
o Chaudière bois	28/07/2021
o Poêle ou insert bois	28/07/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	31/08/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	31/08/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/05/2021
o Ventilation mécanique	19/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.